



Autorité  
luxembourgeoise  
indépendante de  
l'audiovisuel

**AVIS N° 11/2022  
du 24 octobre 2022**

**du Conseil d'administration  
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel  
relatif à la demande de l'administration communale de Diekirch  
visant l'octroi d'une concession pour le service de télévision  
luxembourgeois « Diekirch Infokanal »**

Par courriel du 16 septembre 2022, le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique (SMC) a demandé l'avis de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel par rapport à la demande de l'administration communale de Diekirch visant l'octroi d'une concession pour le service de télévision luxembourgeois « Diekirch Infokanal ».

L'Autorité prend acte du fait que la responsabilité éditoriale du service est assumée par le collège échevinal de la commune de Diekirch.

Après analyse du dossier, l'Autorité n'a pas d'objections à formuler à l'égard de la demande.

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion du 24 octobre 2022 par :

Thierry Hoscheit, président  
Valérie Dupong, membre  
Marc Glesener, membre  
Luc Weitzel, membre  
Claude Wolf, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit  
Président